

**RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION**
**Arrondissement**
**1**
**févr-24**

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 3

**CHIMIE**

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,43		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	353		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	12,00		< 25	°C
Chlore libre	0,07			mg/l
Chlore total	0,08			mg/l

*Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en janvier 2024 :*

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,03	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	18		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	17,46	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

**MICROBIOLOGIE**

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

**RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES**

**RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION**
**Arrondissement**
**2**
**févr-24**

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 3

**CHIMIE**

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,23		< 2	NFU
pH	7,47		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	374		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	12,13		< 25	°C
Chlore libre	0,13			mg/l
Chlore total	0,15			mg/l

*Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en avril 2023 :*

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,143	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	9,83	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

**MICROBIOLOGIE**

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

**RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES**

## RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

**Arrondissement**
3
**févr-24**

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 11

### CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,21		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	377		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	13,01		< 25	°C
Chlore libre	0,11			mg/l
Chlore total	0,15			mg/l

*Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en février 2024 :*

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,143	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	6,36	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

### MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

**RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES**

Direction de la Santé

**RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION****Arrondissement****4****févr-24**

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 3

**CHIMIE**

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,43		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	348		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	13,97		< 25	°C
Chlore libre	0,06			mg/l
Chlore total	0,10			mg/l

*Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en mai 2023 :*

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,033	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	29		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	13,65	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

**MICROBIOLOGIE**

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique

**RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES**



Direction de la Santé

**RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION**

Arrondissement

5

févr-24

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 4

**CHIMIE**

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,40		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	350		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	12,33		< 25	°C
Chlore libre	0,21			mg/l
Chlore total	0,28			mg/l

*Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en octobre 2023 :*

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,175	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	50		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	8,67	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

**MICROBIOLOGIE**

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique  
(Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

## RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES



Direction de la Santé

## RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

6

févr-24

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 6

### CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,47		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	365		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	14,45		< 25	°C
Chlore libre	0,08			mg/l
Chlore total	0,13			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en février 2024 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,165	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	16		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	2	10		µg/l
Somme THM	5,94	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

### MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage

Escherichia coli	0/100 ml	est CONFORME à la législation
Entérocoques	0/100 ml	
Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)		

**RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES**



Direction de la Santé

**RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION**

**Arrondissement**

**7**

**févr-24**

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 7

**CHIMIE**

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,39		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	373		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	14,39		< 25	°C
Chlore libre	0,12			mg/l
Chlore total	0,15			mg/l
<i>Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en novembre 2023 :</i>				
Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,058	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	13		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	8,45	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

**MICROBIOLOGIE**

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

## RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES



Direction de la Santé

## RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

8

févr-24

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 9

### CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,13		< 2	NFU
pH	7,51		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	379		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	12,39		< 25	°C
Chlore libre	0,07			mg/l
Chlore total	0,10			mg/l

*Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en février 2024 :*

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,023	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	9,95	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

## MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique  
(Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

### RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES



Direction de la Santé

### RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

9

févr-24

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 6

## CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,55		< 2	NFU
pH	7,32		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	351		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	12,07		< 25	°C
Chlore libre	0,14			mg/l
Chlore total	0,17			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en février 2024 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,039	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	13,24	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

## MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Un paramètre (turbidité) non-conforme à la référence de qualité sur un point d'usage mais sans entraîner de risques pour la santé des consommateurs - (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

**RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES EXCEPTE**